



Achat d'une voiture d'occasion (en panne aujourd'hui)

Par **xavier 59**, le **20/06/2009** à **10:02**

Bonjour,

Voilà, il y a environ 3 mois j'ai acheté une voiture d'occasion auprès du frère d'un collègue de travail, fiat punto année 1994 pour être plus précis le contrôle technique ok, C une voiture qui n'a jamais été sur autoroute.

Je ne suis pas un expert en mécanique mes j'ai fais confiance à mon collègue et à son frère. Après la vente au bout de 15 jours j'ai eu des problèmes mécaniques j'ai dépensé [s]517.37euros en tout[/s] pour les frais de réparation.

Aujourd'hui je n'ai plus de voiture, je suis en panne et le montant des réparations est importante sachant que depuis l'achat j'ai pas mal dépensé d'argent, il a un joint de culasse impossible pour moi de la réparer.

Que puis-je faire ? Est-ce-que je peu annuler la vente ?

Merci

Par **Tisuisse**, le **20/06/2009** à **13:51**

Bonjour,

Voici le lien qui va vous être utile, lisez-le puis revenez nous voir.

http://www.experatoo.com/droit-routier/vente-achat-vehicule-panne_23072_1.htm